

## GRANDS TÉMOINS

Depuis plusieurs années, des experts en économie de la santé s'accordent sur le fait qu'il ne peut y avoir de système de santé durable sans une stratégie de prévention accessible à tous, notamment dans le domaine de la santé orale. Interview croisée des présidents de syndicats de chirurgiens-dentistes représentatifs, Catherine Mojaïsky, CNSD <sup>(1)</sup>, Patrick Solera, FSDL <sup>(2)</sup> et Philippe Denoyelle, UD <sup>(3)</sup>.



Dr Catherine Mojaïsky – CNSD

**Partagez-vous cette vision selon laquelle il ne peut y avoir de système de santé durable sans une stratégie de prévention accessible à tous ?**

**Catherine Mojaïsky :** Bien sûr. La CNSD a toujours défendu une politique de prévention. Par ses signatures, elle a permis l'intégration conventionnelle des différents examens de prévention (enfants, adolescents et femmes enceintes). Les expérimentations menées avec la MSA <sup>(4)</sup> ont aussi favorisée l'inscription à la nomenclature des scellements de sillons. D'autres expérimentations avec la MFP <sup>(5)</sup> ont introduit une démarche prévention pour la femme enceinte ou la maladie parodontale. Avec Prévadiès, c'est le très jeune enfant, qui a été ciblé. Enfin, dans ses propositions « Stratégie nationale de santé », la CNSD a défendu le rôle du chirurgien-dentiste dans le sevrage tabagique (acté dans la loi de modernisation de notre système de santé), et a également proposé de nombreuses pistes pour mettre la prévention bucco-dentaire au cœur du système de santé.

**Patrick Solera :** La prévention dentaire en France n'est pas développée comme dans certains pays nordiques, car nos politiques n'ont aucune vision à long terme de la santé bucco-dentaire et de ce fait, n'ont jamais investi dans un véritable programme stratégique de prévention digne de ce nom. Parler de campagne de prévention efficace alors que 70 % des patients entre 9 ans et 18 ans n'entrent pas dans le cadre du BBD (bilan bucco-dentaire) mis en place par notre ministre de la Santé est absurde. Nous sommes depuis des années dans un mode de fonctionnement qui tient plus du dépistage que d'une réelle prévention. Même si l'indice carieux a diminué, rien n'est fait pour stopper ou enrayer les maladies parodontales, qui atteignent 80 % de la population française. De même, stopper le BBD à partir de 18 ans, alors que c'est à partir de cet âge d'entrée dans la vie d'adulte que la surveillance doit être accrue, est une hérésie. Il faut également RESPONSABILISER nos patients via une politique de prévention bucco-dentaire à la hauteur des enjeux de santé publique de demain.



Dr Patrick Solera – FSDL

**Philippe Denoyelle :** Membre fondateur de l'UFSBD, notre organisation a toujours milité en faveur de la primauté effective de la prévention dans la définition de toute politique de santé bucco-dentaire. En dénonçant depuis longtemps la valorisation de l'échec thérapeutique au détriment de la prévention et des soins précoces, et en faisant de ces derniers l'axe principal de son projet de renouveau conventionnel, l'Union dentaire vise deux objectifs : améliorer l'état de santé bucco-dentaire de nos concitoyens et permettre à nos cabinets d'assurer dans la sécurité la mutation qui valorisera leur mission au sein de la médecine dentaire.



Dr Philippe Denoyelle – UD



## Les prochaines négociations conventionnelles conduiront à des résultats effectifs."

Dr Philippe Denoyelle, UD



**Pensez-vous que la prochaine négociation conventionnelle permettra d'atteindre cet objectif ?**

**Patrick Solera :** C'est un souhait partagé par chaque syndicat représentatif mais soyons réalistes, l'enveloppe financière qui sera dédiée à la revalorisation de la prévention risque d'être aussi épaisse que du papier à cigarette. Si l'objectif est d'arriver à une prévention accessible à tous qui favoriserait la conservation de l'organe dentaire en réduisant les actes mutilants, et donc les dépenses en général, il doit être partagé par tous les acteurs qui se retrouveront autour de la table. Hélas, nous risquons une fois de plus de déboucher sur un énième « saupoudrage », sans réelle amélioration de la situation actuelle. La FSDL et ses représentants mettront, quoi qu'il arrive, toute leur énergie et leur force de conviction et de persuasion dans cette négociation de la dernière chance. La politique des « petits pas » n'a débouché que sur une situation intenable pour nos cabinets pour ce qui concerne les soins « conservateurs ».

**Philippe Denoyelle :** Le statu quo n'est plus possible : chacun en convient aujourd'hui, même les responsables des régimes d'Assurance maladie. De ce fait, les prochaines négociations conventionnelles conduiront soit à des résultats effectifs – particulièrement en matière de revalorisation de la prévention –, soit à une rupture entre la Sécurité sociale et les chirurgiens-dentistes. Pour sa part, l'Union dentaire fera tout ce qui est en son pouvoir pour un aboutissement favorable, de préférence dans l'union de la profession. Mais elle ne saurait donner son aval à une politique de prévention au rabais, non plus qu'à la confiscation de tout ou partie de notre indépendance de praticien libéral.

**Catherine Mojaïsky :** Si on arrive à sortir des vœux pieux et des promesses et que des moyens importants soient engagés, la prochaine convention pourrait bouleverser la façon de soigner. Car la prévention, c'est éduquer, dépister, mais aussi soigner plus précocement ou réaliser des actes moins mutilants, avec tout le panel des techniques modernes, pour préserver au maximum l'organe dentaire. Cela suppose l'amélioration nette de la valorisation et de la prise en charge de ces actes précoces et conservateurs. Nos interlocuteurs semblent avoir enfin entendu nos messages et nos demandes relatives au « soigner autrement ».

### Retrouvez les propositions de l'UFSBD

pour les négociations conventionnelles

**Négociations conventionnelles L'UFSBD fait valoir ses propositions**

À l'approche des négociations conventionnelles, qui se dérouleront dans le courant du second semestre 2016, les syndicats dentaires « fourbissent leurs armes » pour préparer au mieux ce rendez-vous capital.

Mais surtout, l'UFSBD attend de la nouvelle convention le message fort et clarificateur à constituer régulièrement ses chirurgiens dentaires, ainsi que la prise en charge d'actes de prévention.

**1. Un message essentiel :** L'UFSBD attend de la nouvelle convention la prise en compte de la revalorisation des soins de prévention, ainsi que la prise en charge d'actes de prévention.

**2. La dernière proposition :** L'UFSBD propose de revaloriser les soins de prévention, ainsi que la prise en charge d'actes de prévention.

**3. La nouvelle convention doit résoudre la question de la prévention.**

**L'UFSBD attend que ses propositions soient prises en compte.**

www.ufsbd.fr /espace-pro/notre- vision-de-la-sante- une-profession-en- mouvement



## Nous avons toujours défendu une politique de prévention."

Dr Catherine Mojaïsky, CNSD

**L'UFSBD vous a transmis ses propositions pour la prise en compte de nouveaux actes et pratiques de prévention; quelles sont les mesures qui retiennent votre attention ?**

**Philippe Denoyelle:** Nous sommes favorables à un élargissement des mesures existantes afin de parvenir à un étagement des différents actes à des âges clés et garantir ainsi l'efficacité d'une démarche de prévention. L'Union dentaire préconise d'ajouter au dispositif actuel des examens systématiques aux âges de 21, 24 et 65 ans, ainsi que lors d'une entrée en Ehpad. L'inscription de ces actes serait un signe très positif en faveur de la prévention, mais le succès ne sera au rendez-vous que lorsque le patient sera devenu acteur de sa propre santé: les résultats de l'EBD (examen bucco-dentaire) montrent qu'une prise en charge à 100% des examens de prévention ne suffit pas à mobiliser pleinement les familles et les jeunes patients. Le dispositif d'incitation préconisé par l'Union dentaire dans le cadre du suivi régulier des soins peut apporter une réponse pertinente à ce problème.

**Catherine Mojaïsky:** Toutes les propositions de l'UFSBD sont intéressantes et nous les partageons. Mais toutes ne sont pas conventionnelles. Les enquêtes épidémiologiques pourraient entrer dans les missions des URPS<sup>(6)</sup>: c'est un projet auquel nous travaillons. Pour ce qui concerne les nouveaux actes ou les majorations pour les populations à besoins spécifiques, ils figurent déjà en partie dans nos demandes. En termes de faisabilité, tout va dépendre de l'enveloppe financière qui sera accordée au bucco-dentaire!

**Patrick Solera:** Toutes les propositions qui concernent la prévention des maladies parodontales et celles touchant les personnes « dépendantes ».



**Il faut responsabiliser nos patients via une politique de prévention à la hauteur."**

Dr Patrick Solera, FSDL

(1) Confédération Nationale des Syndicats Dentaires. (2) Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux. (3) Union dentaire. (4) Sécurité sociale agricole. (5) Mutualité Fonction Publique. (6) Union Régionale des Professionnels de Santé.



## MINI-BIO

Dr Catherine Mojaïsky



**Catherine Mojaïsky est la première femme présidente de la CNSD**, premier syndicat de toutes les professions libérales. Diplômée en 1980 à Paris V, elle exerce à Melun, en Seine-et-Marne. Investie dans les structures professionnelles (ADF), interprofessionnelles (CNPS, UNPS et UNAPL) et internationales (CED, ORE et FDI), elle défend partout la spécificité de l'exercice des chirurgiens-dentistes et leurs intérêts moraux et matériels.

Dr Patrick Solera



**Patrick Solera, diplômé en 1996, commence à exercer à Toulouse dans une SCM en 1997.** Syndiqué à la FSDL en 2008 il crée en 2009 le bureau FSDL Midi-Pyrénées. Secrétaire adjoint en 2010, secrétaire général en 2011 il est Président national de la FSDL depuis décembre 2012.

Dr Philippe Denoyelle



**Docteur en chirurgie dentaire, université de Toulouse**, titulaire d'un DU « expertise » et d'un DEA « éthique médicale et Biologique » (Paris, Necker), Philippe Denoyelle exerce en libéral à Bergerac (Dordogne). Désireux de promouvoir une profonde transformation des relations conventionnelles, il est engagé de longue date dans l'action syndicale et assure depuis 2011 la présidence de l'Union dentaire. Membre du Comité directeur de l'ADF et de la Commission paritaire nationale, élu au sein de l'UNPS et de l'URPS Nouvelle Aquitaine, Philippe Denoyelle est également président de l'Association de gestion agréée des professions de santé (AGAPS).